



Volet B

Mod DOC 19.01

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



26066840

Déposé / Reçu le

18 MAI 2026

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 1034206971

Nom

(en entier) : **IMS FACILITIES**

(en abrégé) :

Forme légale: **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue d'Ostende 40**

1080 Molenbeek-Saint-Jean

Objet de l'acte : Transfert de siège social

Est tenue ce jour, le 30 avril 2026 à 10h, au siège social de la société, l'assemblée générale extraordinaire des associés.

Exposé du président :

La présente assemblée générale a été convoquée en vue de délibérer de l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour : Transfert de siège social

Suite à l'assemblée Générale Extraordinaire du 30/04/2026, il est décidé ce qui suit :

Décisions : Transfert de siège social :

•IMS FACILITIES dont le siège est situé Rue d'Ostende 40, 1080 Molenbeek-Saint-Jean décide de transférer son siège social en date du 30 avril 2026 à la nouvelle adresse suivante :

Avenue des Arts 19 Boîte 2, 1210 Saint-Josse-ten-Noode

Tous les points de l'ordre du jour ayant été traités, le Président décide de clôturer l'assemblée.

Le Président donne lecture du procès-verbal.

Ce procès-verbal ayant été approuvé par l'assemblée, la séance est levée à 12h00.

Fait aux lieux et dates indiqués et après approbation de l'assemblée générale, signé par les membres du bureau et les associés qui en ont fait la demande.

Chrayah Hicham
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/05/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :
Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).